
Adresse des habitants de la commune de Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais) qui envoie la délibération prise à la suite de la lecture du bulletin de la Convention du 9 thermidor, lors de la séance du 25 thermidor an II (12 août 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse des habitants de la commune de Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais) qui envoie la délibération prise à la suite de la lecture du bulletin de la Convention du 9 thermidor, lors de la séance du 25 thermidor an II (12 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIV - Du 13 thermidor au 25 thermidor an II (31 juillet au 12 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1985. pp. 513-514;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1985_num_94_1_23201_t1_0513_0000_5

Fichier pdf généré le 09/07/2021

f'

[*La sté popul. des francs républicains de Pont-Croix* (1), à la Conv.; *Pont-Croix, 17 therm. II*] (2).

Représentants,

Nous apprenons vos dangers, en même tems que vos succès; nos cœurs émus sont tout à la fois pénétrés d'horreur et d'admiration. Un tyran a paru. Vous vous êtes levé : il n'étoit déjà plus. L'hypocrite est confondu. Le Dieu qu'il a profané de son souffle impur a conduit vos bras vengeurs. Il a dirigé nos frères de Paris, qui se sont montrés si dignes de vous.

Gloire immortelle à nos représentants, à ces courageux deffenseurs de la liberté qui ont terrassés Catilina et ses complices. S. et F.

LE BERRE (*secrét.*), DU LAURENCE (*présid.*),
DUESLAS (*secrét.*), J.M. DAMELON.

g'

[*Les maire et off. mun. de la comm. d'Avranches* (3), à la Conv.; *Avranches, 15 therm. II*] (4).

Citoyens représentans,

Un conspirateur a voulu asservir sa patrie. Vous avés dévoilé les trames criminelles de ce nouveau Catilina. Lui et ses complices ont été punis. Le génie de la France a prévalu et la République est sauvée.

Vous en étiez les fondateurs. Elle étoit votre ouvrage. Vous avés dû la conserver dans toute sa pureté et assurer le bonheur des François.

Qu'il est doux le titre de bienfacteur de l'humanité ! Eh bien, citoyens, c'est le vôtre, c'est celui que vous avés acquis. Vous avés voulu que nous fussions libre[s] et heureux. Vous avés brisé nos chaînes et posés les bases de notre félicité sur les principes éternels de l'égalité.

Continués, citoyens représentans, de veiller à la conservation de nos droits, et, si quelque nouveau dominateur tentait de les usurper, si la Convention étoit menacée, si vos jours étoient en danger, parlés, nous sacrifions les nôtres, s'il le faut, pour les sauver. Vivre républicains et libres, voilà notre devise. Notre dernier soupir sera pour la patrie et notre dernier mot, vive la République !

J.I. MORIN (*maire*), BECHEREL (*off. mun.*), QUESNEL, HUNIN, BLONDEL (*agent nat.*), CAHOUR (*off. mun.*), LETHIMONNIER (*off. mun.*), DODERNAY, BREILLOT (*notable*), LÉNEYN (*off. mun.*), FLEURY (*off. mun.*), BENQUET, EFIN GUERIN (*off. mun.*).

(1) Finistère.

(2) C 316, pl. 1266, p. 5. Mentionné par Bⁱⁿ, 1^{er} fruct. (1^{er} suppl^l).

(3) Manche.

(4) C 313, pl. 1249, p. 8. Mentionné par Bⁱⁿ, 1^{er} fruct. (1^{er} suppl^l); *J. Sablier*, n° 1495.

h'

[*Les c^{ns} composants la sté popul. de Cuiseaux* (1), à la Conv.; *Cuiseaux, 16 therm. II*] (2).

Citoyens représentants,

Votre énergie est toujours sublime; vous ne cesserez de vous couvrir de gloire. Nous nous empressons à joindre nos félicitations à celles que vous recevés et recevrés de la France entière, et nous nous glorifions nous-mêmes de notre constance inébranlable à nous tenir raliés et attachés à la représentation nationale, de laquelle nous ne nous séparerons qu'à la mort.

Vive la République ! Vive la Convention nationale !

PINOT (*présid.*), BREMAND (*secrét.*) [et 3^e nom (*de secrét.*) illisible].

i'

[*Les sans-culottes officiers municipaux de la comm. de Boulogne-sur-Mer* (3), à la Conv.; *Boulogne, 12 therm. II*] (4).

Représentants du peuple,

Après la lecture du bulletin de la Convention nationale du 9 de ce mois, nous avons pris la délibération cy-jointe, que nous vous envoyons, avec celle des citoyens de ce district. Les vœux que nous y émettons, citoyens représentants, sont sincères, et nous parlons avec la franchise de vrais républicains. S. et F.

DUPUIS fils (*notable*), DÉJARDIN (*notable*), THUROZ Cadet (*off. mun.*), QUIGNON SANSLÉ (*maire*), MORILLON (*notable*), DUMASSON, FAYEULLE (*notable*), A. ADAM (*notable*), VOLLANT (*notable*), BOUCHARD fils (*notable*), BLÉRIOT (*notable*), DELHAYE (*notable*), CAZIN (*off. mun.*), LHEUREUX (*off. mun.*), PINARD (*notable*), TRIQUET (*notable*),
autre FAYEULLE (*notable*).

Société populaire de Boulogne-sur-Mer. Séance extraordinaire du 12 thermidor, 9 heures du matin.

Les habitans de la commune de Boulogne, s'étant réuni au lieu des séances de la société populaire, sur l'invitation qui leur a été faite par la municipalité, le président a ouvert la séance.

Quignon l'aîné, agent national du district, annonce qu'ayant appris qu'il étoit arrivé de grands événemens à Paris, il s'étoit transporté au bureau des postes et après avoir pris connaissance des faits, il avait cru prudent de suspendre la délivrance des lettres et paquets, et de faire convoquer sur le champ la commune et l'administration du district. Après avoir invité le peuple à conserver le calme et la tran-

(1) District de Louhans, Saône-et-Loire.

(2) C 316, pl. 1266, p. 3; Bⁱⁿ, 1^{er} fruct. (1^{er} suppl^l).

(3) Pas-de-Calais.

(4) C 313, pl. 1249, p. 4, 5, 6; Bⁱⁿ, 1^{er} fruct. (1^{er} suppl^l); *Moniteur* (réimpr.), XXI, 479; *J.Fr.*, n° 687; *J. Sablier*, n° 1495.

quillité qui caractérise le véritable républicain dans le moment de crise, il dit : de nouveaux dangers menaçaient la République; elle allait devenir la proie de quelques ambitieux. La Convention s'est montrée digne d'elle et du peuple français, et la patrie est sauvée. Vous allez connaître ces grands événemens. En attendant, jurez avec moi de n'avoir d'autre point de ralliement que la représentation nationale. (Cette proposition est accueillie aux cris, mille fois répétés, de vive la République, vive la Convention!).

Un administrateur du district monte à la tribune; il fait lecture d'une feuille intitulée *Le Messenger du Soir*, du *Bulletin* contenant le rapport de Barère, fait au nom du comité de salut public, les divers décrets de la Convention, qui ordonnent l'arrestation de quelques-uns de ses membres et de plusieurs autres individus.

Cette lecture est fréquemment interrompue par les expressions de la plus vive reconnaissance envers nos représentans, par les cris de vive la République, et les sentimens d'indignation et d'horreur qu'inspirent les trames ourdies avec tant d'adresse par quelques traîtres qui voulaient élever leur puissance sur les débris de la liberté. Le même administrateur communique un arrêté pris dans la séance de l'administration à 7 heures du matin, les administrateurs y expriment leur dévouement entier à la République et à la représentation nationale. Ils font part des mesures qu'ils ont prises pour assurer la tranquillité publique (applaudi).

Un citoyen prend la parole et dit : depuis longtems, le vaisseau de la République cinglait à pleines voiles vers le port de la liberté; il fallait l'arrêter dans sa course; nos ennemis ont su éveiller avec art les soupçons des uns, et l'ambition des autres. Des complots ont été formés dans les ténèbres, la patrie alloit périr, la Convention nationale a coupé les branches pourries, l'arbre de la liberté va pousser de nouveaux rejettons sur la cime de la montagne, et la patrie est encore une fois sauvée. Jurons, de nouveau, de vivre libres ou mourir ! (Oui, oui, s'écrie-t-on de toutes parts). Jurons anathème aux ambitieux et aux conspirateurs ! (Vifs applaudissemens). N'aions d'autre point de ralliement que la Convention nationale, centre unique du gouvernement ! (De nouveaux cris : vive la République, vivent nos représentans !).

Un autre citoyen monte à la tribune : citoyens, dit-il, nous avons déjà essuyé les orages qui accompagnent les vastes desseins des hommes; quelques nuages se promènent encore sur le ciel de la France; grâce à la sagesse et à la fermeté héroïque de nos mandataires, ils seront bientôt dissipés. La liberté n'a pas été compromise par le supplice des Hébert, des Danton, des Chaumette. Il s'élève de nouveaux conspirateurs : le glaive de la loi va frapper leurs têtes coupables, et la République n'en sera que plus triomphante. (Vifs applaudissemens). L'aristocratie se dit à elle même : ils vont s'entr'égorgés ! Trompons ses joyeuses espérances, et prouvons lui que la révolution n'est point dans la renommée de quelques individus, mais qu'elle est dans la justice, dans le peuple, et dans les principes éternels de la raison. La Convention

nationale est le seul point autour duquel tous les vrais amis de la patrie doivent se ranger. Jurons de ne connaître d'autres loix que celles qui émanent d'elle. (Nous le jurons tous ! s'écrie-t-on dans toutes les parties de la salle). On propose de faire imprimer le procès-verbal de la séance, et de l'envoyer à toutes les communes du district et à la Convention. Cette proposition est adoptée à l'unanimité, et les citoyens Tisset et Lyssés sont chargés de la rédaction.

Le commandant temporaire de cette commune proteste de son attachement inviolable à la Convention. Nous sommes, dit-il, dans la route qui mène au bonheur; elle est semée d'écueils, mais la liberté est impérissable, et le supplice des traîtres saura la consolider (Vifs applaudissemens).

Un administrateur assure que la tranquillité publique ne sera point troublée, il s'y engage sur sa responsabilité, et sur celle de toute l'administration, et invite ses consitoyens à la surveillance la plus active. (Applaudi).

Un membre demande que le procès-verbal soit lu dans une séance indiquée pour huit heures du soir, et qu'on continue à s'assembler à pareille heure jusqu'à nouvel ordre. (Adopté).

On fait la motion de voler autour de l'arbre de la liberté, pour y renouveler le serment de vivre libres ou mourir. Aussitôt, un mouvement spontané se manifeste de toutes parts; les citoyens se précipitent en foule hors de la salle, et dirigent leur marche vers la place de la révolution, en faisant retentir les airs des cris de vive la République, vive la Convention, et en chantant les airs favoris des patriotes. La séance est levée.

SADDET fils (*présid.*), BLÉRIOT (*secrét.*), MORILLON (*secrét.*), F^{ois} DELOEUIL (*secrét.*).

Extrait du registre aux délibérations de la commune de Boulogne-sur-Mer.

Séance du 12 thermidor de l'an Second de la République, une, indivisible et impérissable.

Après lecture du *Bulletin* de la Convention nationale, séance du 9 thermidor, un membre prend la parole et dit : Citoyens, des événemens de la plus haute importance exigent en ce moment que vous redoubliez d'activité et de zèle. Tandis que la victoire est à l'ordre du jour, tandis que le vaisseau de la République vogue à pleines voiles vers le port de la liberté, de nouveaux orages ont encore menacés sa sûreté; mais la sagesse de nos représentans les a bientôt dissipés. Des traîtres ont osé lever la tête, ils ont été démasqués, et la patrie sera encore une fois sauvée : la découverte de ces complots est une nouvelle victoire qui assure à jamais le triomphe de la République.

Rallions-nous, Citoyens, rallions-nous plus que jamais autour de la Convention. Applaudissons aux mesures sages et vigoureuses qu'elle vient de prendre en terrassant de la massue révolutionnaire les usurpateurs de la confiance publique, et crions : vive la Convention ! Vive la République !